

INTERNATIONAL

etranger.union@sonapresse.com

Tanzanie : Benjamin Mkapa, un artisan de la paix s'en est allé

Jonas OSSOMBEY (sources : AFP)
Libreville/Gabon

L'ancien président de la Tanzanie entre 1995 et 2005, et "infatigable artisan de la paix" en Afrique de l'Est, Benjamin Mkapa, est décédé dans la nuit de jeudi à vendredi à 81 ans dans un hôpital de Dar es Salaam, a annoncé le président John Magufuli à la télévision nationale. "Nous sommes frappés par un grand deuil. Notre aîné, le troisième président de la République, Benjamin William Mkapa, est mort dans un hôpital de Dar es Salaam où il était hospitalisé", a annoncé l'actuel chef de l'Etat John Magufuli, qui n'a pas précisé la cause du décès. "Hier soir, je suis allé le voir à l'hôpital, nous avons eu une longue conversation. Il souffrait, mais pas trop, nous avons causé pendant près d'une heure entière, nous avons parlé de pas mal de choses. Ainsi donc, la nuit, quand j'ai appris la nouvelle de sa mort, je me suis demandé : mais que se passe-t-il ?" a rapporté à la presse Jakaya Kikwete, successeur de M. Mkapa à la présidence entre 2005 et 2015. M. Magufuli a annoncé un

deuil national de sept jours à compter de ce vendredi, pendant lequel les drapeaux seront en berne. L'ancien président sera inhumé le 29 juillet dans son village natal, dans le district de Masasi (sud-est), a annoncé le Premier ministre tanzanien Kassim Majaliwa. Les Tanzaniens pourront lui rendre un dernier hommage au stade national de la capitale économique Dar es Salaam du 26 au 28 juillet. Benjamin Mkapa avait été élu président de la République Unie de Tanzanie en 1995, à l'issue des premières élections organisées après la réintroduction du multipartisme en Tanzanie en 1992. Il sera réélu en 2000, toujours sous les couleurs du parti au pouvoir, le Chama Cha Mapinduzi (CCM - Parti de la Révolution). Ses

deux mandats ont été marqués par la poursuite d'une libéralisation de l'économie de son pays initiée par son prédécesseur Ali Hassan Mwinyi. Le chef historique de l'opposition au Kenya,

Raila Odinga, a estimé vendredi que "l'Afrique a perdu un géant" tandis que le chef de la commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a salué "un infatigable artisan de la paix en Afrique de

l'Est". "Le peuple kényan a perdu un ami proche et un frère qui a été au côté du Kenya pendant certaines de nos heures les plus sombres", a déclaré le président Uhuru Kenyatta, qui

a décrété un deuil national de trois jours à compter de lundi. Le nouveau président burundais, le général Evariste Ndayishimiye, s'est dit "profondément attristé" par le décès de M. Mkapa.



Photo: DR

L'ancien président de la Tanzanie, de son vivant.

MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCE HYDRAULIQUES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

Date de lancement : 24 / 07 / 2020
Appel d'Offres : N° 01/ MERH- SG- DGE-DENR / 2020
Nom du projet : Electrification par énergie solaire photovoltaïque des zones rurales et urbaines.
Source de financement : Etat Gabonais.

1. OBJET
Dans le cadre de la poursuite du programme d'électrification par énergie solaire photovoltaïque des zones rurales et urbaines, le Ministère de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques lance un appel d'offres.

2. ALLOTISSEMENT
Le présent appel d'offres comprend deux lots répartis comme suit :

Lot 1 : Fourniture et installation électrique de la localité de Mabanda (Province de la Nyanga) par systèmes hybrides photovoltaïques/groupe électrogène et formation de l'opérateur à l'exploitation du système.
Lot 2 : Fourniture et installation électrique de la localité de Moulengui-Binza (Province de la Nyanga) par systèmes hybrides photovoltaïques/groupe électrogène et formation de l'opérateur à l'exploitation du système.
Lot 3 : Fourniture et installation de 120 lampadaires solaires d'éclairage public alimentés en panneaux photovoltaïques dans les villes de Libreville et Makokou.


3 PARTICIPATION
Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion de l'article 93 du décret n° 0027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES ET RENSEIGNEMENTS
Chaque dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse.

Ministère de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques
Direction Générale de l'Énergie - 2^{ème} étage du bâtiment C-Complexe immobilier LA PERLA-Boulevard du bord de mer-Pont de Gué-Gué-Impasse 1235V-Lycée AWASSI- BP : 1172 Libreville - tél : 011.73.04.85

5. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION
Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus, exceptionnellement, au plus tard le 29 / 08 / 2020 à 11 heures. Une garantie de soumission d'un montant au moins égal à 1 % du montant de l'offre est exigée sous peine de rejet.

6. OUVERTURE DES PLIS
Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, exceptionnellement, le 29 / 08 / 2020 à 11 heures, dans la salle de réunion du Ministère, sise au 2^{ème} étage.

Le Directeur Général de l'Énergie

P. Le Directeur Général
P. Le Directeur Général Adjoint
Serge CHRISTOPHE TRON
